



Regroupement disciplinaire des psychoéducateurs

Introduction à l'approche sensible au trauma en contexte de
violence conjugale et sexuelle

Annie Courteau, Criminologue, conseillère clinique en matière de violence
conjugale

Direction des services multidisciplinaires, volet des pratiques professionnelles



Quelques statistiques – violence conjugale

Selon l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes
2021-2022

Parmi les femmes de 18 ans et plus ..

- 40 % ont déjà vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes
- Les femmes les plus nombreuses en proportion à avoir vécu de la victimisation associée à au moins un acte de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie sont celles âgées de 18 à 29 ans (53 %)



Quelques statistiques – violence sexuelle

- En 2018, au Québec, **11 % des femmes** et **4 % des hommes** ont déclaré avoir été victime d'agression sexuelle commise par une personne adulte **pendant l'enfance** (avant l'âge de 15 ans). Cela représente 7,5 % de la population québécoise
- En 2018, au Canada, **33 % des femmes** et **9 % des hommes** ont déclaré avoir été victime d'agression sexuelle **à l'âge adulte**
- Les jeunes de 15 à 24 ans représentent le groupe d'âge avec la plus grande proportion de victimes d'agression sexuelle
- Plus de 8 victimes sur 10 connaissaient leur agresseur
- Le nombre de victimes d'infractions sexuelles déclarées par la police en 2022 est plus élevé que pour toute année depuis 2005. Entre 2005 et 2022, le nombre d'infractions sexuelles est en hausse de 107% (coïncide avec mouvement #Moiaussi)

Testons nos connaissances

"Les manifestations des traumatismes sont toujours flagrantes"

VRAI



FAUX



Testons nos connaissances

"Pour mieux intervenir avec une personne victime, il est important de questionner son vécu"

VRAI



FAUX



Testons nos connaissances

"Il peut être difficile de ressentir de l'empathie pour une victime de violence conjugale ou d'agression sexuelle"

VRAI



FAUX



Testons nos connaissances

"Mon expérience me protégera du traumatisme vicariant"

VRAI



FAUX



Des préjugés sur la violence conjugale et les violences sexuelles? Moi?

"Les paroles d'une personne ivre sont les pensées d'une personne sobre"

Une barmaid d'expérience

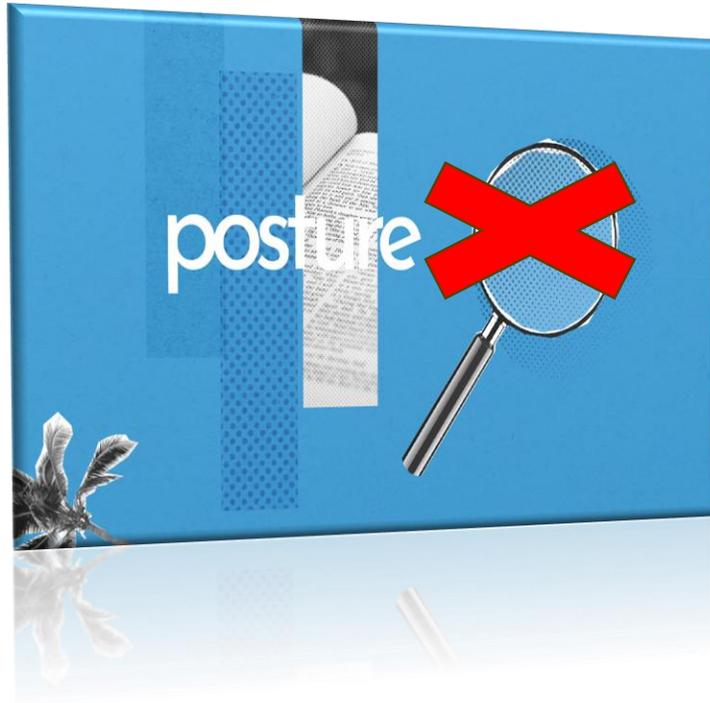


"Lorsque les victimes réagissent à l'événement, d'une manière qui ne correspond pas aux attentes de la société, elles risquent la désapprobation"

Jo-Ann Wemmers (2017)

[Awariness test](#)

L'intervenant en victimisation



- Ce qui se passe dans la relation avec l'intervenant peut réactiver émotions (ex: honte)
- Quand on doute de la véracité: Faire attention au sens donné
- Hypothèses sur l'état interne des clients
- Fausses victimes, vraies victimes: Bons conseils
- Accueil de la détresse





Changement dans la posture

- Il est tout à fait normal de vivre une expérience psychique intense tant positive que négative dans son travail avec une personne victime
- Diverses réactions émotionnelles démontrant nos sensibilités
 - Évitement
 - Inhibition d'affirmation
 - Agressivité, directe ou passive
 - Sarcasme, cynisme
 - Surinvestissement du client
 - Désinvestissement

Pourquoi est-ce si «sensible» de dévoiler une violence sexuelle?

Facteurs individuels

- Honte
- Peur des représailles
- Manipulation de l'agresseur
- Peur de nuire à l'agresseur ou à l'entourage

Facteurs sociaux

- Enjeux culturels
- Tabous à l'égard des VS (l'intimité)
- "Victim blaming"

Facteurs systémiques

- Complexité des démarches
- Méconnaissance du système judiciaire
- Durée des démarches
- Accès aux ressources d'aide



Obstacles au dévoilement en violence conjugale

- Peur de ne pas être crue, jugement, blâmée
- Pas certain d'être victime
- Honte et culpabilité
- Isolement
- Le dynamique crée de l'ambivalence
- Gains dans la relation
- Obstacles financiers, dépendance
- Enjeux culturels
- Le potentiel de danger et augmentation du risque d'homicide post séparation

Approche sensible au trauma

Pourquoi intégrer une pratique sensible au trauma dans notre pratique?

- La prévalence des événements traumatiques est élevée dans la population (*En santé mentale, dépendance et itinérance, le trauma est la règle plus que l'exception (Roos et al., 2013)*)
- " Sans le vouloir, sans le savoir... on provoque des victimisations secondaires"

- 4 principes dans une approche tenant compte des traumatismes dans la pratique:

1- Comprendre les traumatismes ainsi que leurs répercussions sur la vie et le comportement des personnes

2- Créer des environnements psychologiquement et physiquement sûrs

3- Favoriser des possibilités de choix et de collaboration

4- Offrir une approche basée sur les forces et le renforcement des capacités pour appuyer l'adaptation et la résilience

Approche sensible au trauma

1- Comprendre les traumatismes ainsi que leurs répercussions sur la vie et le comportement des personnes

Reconnaître le traumatisme sans insister

Écouter et valider l'expérience de la personne victime

Il n'est pas nécessaire de connaître les détails de la victimisation pour aider



Attention à ne pas interpréter une réaction ou un comportement comme étant disproportionnés ou injustifiés sans tenir compte des expériences qui peuvent avoir contribué à cette réaction ou à ce comportement



Approche sensible au trauma

2- Créer des environnements psychologiquement et physiquement sûrs- réduire les préjudices

Communiquer sans porter de jugement afin que la personne se sente valorisée, comprise, reconnue et acceptée

Des ordres, des touchers, des sons, des odeurs ou d'autres sensations physiques peuvent rappeler des traumatismes éloignés dans le temps et déclencher une réaction

★ *Attention aux gestes trop familiers*

Approche sensible au trauma



3- Favoriser des possibilités de choix et de collaboration

Tenir compte des choix de façon collaborative

Co-construction des objectifs de suivi

Respect du rythme (attention à la recherche trop rapide de solutions)

Permettre à la personne de s'affirmer et de faire ses choix et de reprendre du pouvoir sur sa vie

Empowerment

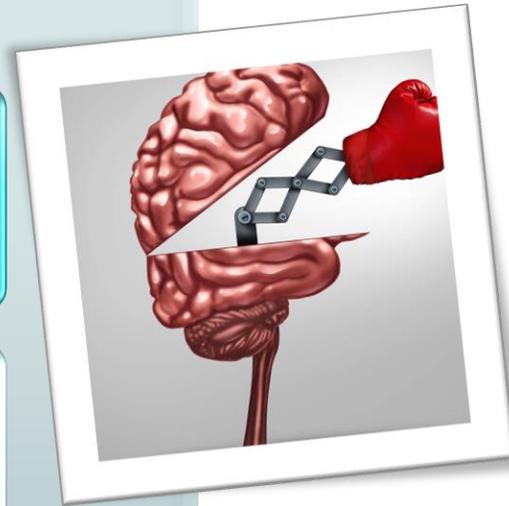
- ★ *Attention à ne pas imposer ses propres objectifs, à ne pas convaincre et au positionnement d'expert*

Approche sensible au trauma

4- Offrir une approche basée sur les forces et le renforcement des capacités pour appuyer l'adaptation et la résilience

Aider la personne à connaître ses forces
(sentiment d'auto-efficacité)

Éducation psychologique, techniques AOS
et entretien motivationnel



★ *Attention à ne pas vulnérabiliser et à penser en terme de grande fragilité*



L'éducation psychologique - recadrer les symptômes

- Normaliser les réactions qu'elle a eu lors de l'évènement (la réaction a été la meilleure pour elle à ce moment-là) (particulièrement en violence sexuelle)
- La récupération n'est pas toujours linéaire
- Permettre à la personne de mieux comprendre ses réactions ainsi que celles de son entourage (discuter des préjugés, de l'impuissance, de la détresse des proches...)
- Préparer la personne à une démarche thérapeutique si pertinent (information sur comment se passe une thérapie, investissement etc)
- Référer à une ressource spécialisée si besoin

[Accueillir dévoilement-hommes](#)

Ressources

- Ligne Info-aide violence sexuelle 1-800-933-9007 <https://infoaideviolencesexuelle.ca/>
- Ligne Aide Abus Aînés 1-888-489-2287 <https://www.aideabusaines.ca/>
- Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Trêve pour elles 514-251-0323 <https://trevepourelles.org/>
- Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Montréal (CAVAC) 514-277-9860 <https://cavac.qc.ca/>
- Le groupe d'aide et d'information sur le harcèlement au travail (GHAIST) 514-526-0789 <https://gaihst.qc.ca/>
- Le Centre de ressources et d'intervention pour les hommes abusés sexuellement dans leur enfant (CRIPHASE) 514-529-5567 <https://www.criphase.org/>
- L'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) 1-800-561-4822 <https://www.ivac.qc.ca/Pages/default.aspx>



Activité no. 2

Vignette clinique

Par Caroline Perron, psychoéducatrice au programme santé mentale adulte



Activité- vignette clinique

- **Motif de référence initiale** : P2 psychosociale pour suivi en santé mentale adulte. Soutien psychosocial en lien avec emprise de ses parents face à sa vie et déménagement avec nouveau conjoint. Demande a été priorisée suite à deux épisodes d'idées suicidaires et nouvel élément soit une possible séparation avec le conjoint.
- **Brève description de la cliente (âge, situation familiale)** : Femme de 33 ans qui résidait avec ses parents. Père était contrôlant sous différents aspects (financier, social, habillage, sortie...). Mme évoque l'hypothèse d'une DI chez ses parents et elle-même – non diagnostiqué. À 33 ans, Mme a un nouveau conjoint et décide d'emménager avec celui-ci (après 2-3 mois de fréquentation). Père se montre jaloux face à cette situation et il y a eu une escalade d'évènements dont menace au couteau de la part du père vis-à-vis sa fille menant à une plainte et un interdit de contact. Une plainte d'agression sexuelle est également déposée envers son père.
- **Suivi en psychoéducation**: Sur plusieurs mois en collaboration avec le CAVAC (en attente de services avec IVAC). L'objectif de Mme est de reprendre confiance en elle. Mme exprime une grande culpabilité de ne pas avoir réussi à sortir de l'emprise de son père avant, qu'elle compare à une prison. En début de suivi, Mme dévoile que son nouveau conjoint se montre contrôlant envers elle et peu empathique à ce qu'elle vit. Il y a des ressemblances entre les actions de son père et celui-ci envers elle. Mme dévoile des aspects de sa vie familiale antérieure tels que des épisodes de violence physique et psychologique et des fois où son père venait la rejoindre à sa chambre. Elle vit notamment des flashbacks de ces moments dans ses relations sexuelles actuelles avec son conjoint. En cours de suivi, Madame se sépare de son conjoint et fréquente différentes ressources d'hébergement. Suite à la séparation, Mme reprend contact avec sa mère et pardonne à son père qui aurait cheminé depuis son départ. Elle retire sa plainte d'agression sexuelle mais celle de voie de fait ne peut être retirée. Depuis peu, elle considère un retour dans sa famille ; impossible pour le moment en raison de l'interdit de contact en cours. Mme est vulnérable aux abus (ex. souhaitait déménager chez un homme âgé qui souhaitait l'aider), Mme a 33 ans et débute sa vie d'adulte à retardement. Elle n'a pas appris à mettre ses limites et faire des choix par elle-même.



CIUSSS
de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

www.ciuss-estmtl.gouv.qc.ca

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 